

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 44

Artikel: Lausanne, le 30 octobre 1880
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 Octobre 1880.

A l'origine, c'était le canton de Vaud qui sollicitait le siège du Tribunal fédéral, tenant à honneur de posséder sur les bords du Léman une des autorités suprêmes de la Confédération.

Mais on s'aperçut bientôt que ce que le canton de Vaud avait demandé pour lui devenait un objet de convoitise pour plusieurs.

De là des récriminations et des luttes sans fin.

Hélas ! il n'en faut peut-être pas blâmer trop sévèrement les auteurs. Après l'apparition du phylloxera, qui enlève aux vignes la moitié de leur valeur ; après la baisse des loyers, qui se traduit par d'innombrables pancartes portant en grosses lettres : *Appartement à louer*, n'est-il pas tout naturel que certains propriétaires vouent toute leur sollicitude à la coquette maison qui les abrite, à la vigne qu'ils chérissent... et qui leur a coûté cher?... N'est-il pas tout naturel — si ce coin de terre est un peu éloigné du centre des affaires — qu'ils cherchent à lui donner une petite part du voisinage d'un bel édifice, autour duquel viennent se grouper les habitations et se tracer les boulevards ; autour duquel rayonneront bientôt le mouvement et la vie?...

Que diantre, soyons raisonnables !

Il se forma donc de nombreuses compétitions : Beaulieu, Chauderon, Chissiez, Richemont, Montbenon, crièrent à tue-tête : « Je vous en prie, Messieurs, prenez mon ours ! Mon ours est le plus avantageux ; voyez comme il fait le beau, comme sa patte est veloutée, comme son poil est soyeux, comme il ne demande qu'à vous plaire !... »

A partir de ce moment, que de plans, de projets, de croquis !...

Abordiez-vous une connaissance pour lui demander des nouvelles de sa santé, vite elle sortait son calepin : « Ça va passablement et vous ?... A propos, que penseriez-vous de ce plan ?... Voyez, cette maison tombe, ces vignes sont expropriées, on trace un boulevard ici, on plante une rangée d'arbres là..... »

Pendant cet exposé, s'approchent trois, quatre, six, huit, dix personnes, toutes mieux intentionnées les unes que les autres, et la discussion d'aller son train :

— C'est une idée... Avez-vous vu le plan Brailard ?

— Oui, mais je préfère de beaucoup celui de M. Maget.

— Eh bien, je ne sais pas,... il en est un qu'on n'a peut-être pas assez remarqué ; c'est le plan Borgeaud-Chollet. Il a le haut mérite de satisfaire à la fois aux exigences modernes et à celles de l'antiquité.

— Allons donc, c'est une utopie. Tout ce que vous pourriez construire sur Montbenon ne serait qu'une sottise, une incongruité comme celles qui s'y font depuis longtemps.

— Eh bien, Messieurs, la meilleure, la seule solution possible, c'est Chissiez. Placez le palais au bout de l'Avenue, comme l'Arc-de-Triomphe au bout des Champs-Élysées. Là, il dominera tout le panorama du Léman ; il masquera avec beaucoup de bonheur une maison qui a, dit-on, une fâcheuse influence sur les yeux du public et favorise le développement de la cataracte. Vous contenterez évidemment beaucoup de gens, et si le palais devient un obstacle à la continuation, en ligne droite, du boulevard de Rumine, vous le bifurquez en passant à droite et à gauche et poussez en fourchette sur Lavaux.

On créera ainsi, — pour le développement et la prospérité de la capitale, — une longue artère sur le territoire de Pully, aux abords de laquelle tous les Lausannois trop fortement atteints par l'impôt pourront se réfugier.

Etc, etc, etc.

Satisfaire à ces multiples et légitimes aspirations, contenter un peu tout le monde, tel est le problème que nous cherchons à résoudre depuis bientôt sept ans !

Plaignez-nous, mais ne nous blâmez pas, ô chers confédérés !...

Car, à côté de cette population extra-muros, il en est une autre, en majeure partie industrielle et commerciale, qui crie à l'abandon de la vieille cité, au déplacement des affaires. Elle n'entend pas qu'on entraîne le Palais de Justice à Beaulieu, à Chissiez ou autres parages. On a beau lui dire avec aménité que c'est une faute que de vouloir rester toujours au fond du saladier, elle vous répond : « Parfaitement, mais c'est dans ce saladier que je vis, c'est au fond de ce saladier que je mange. »

Et à l'appui de cet argument, elle adressa, en janvier dernier, à l'autorité communale, une pétition recouverte de 2000 signatures, apposées après mûres réflexions, sans autre influence que les vrais intérêts de Lausanne, et demandant que le palais du Tribunal fédéral soit placé sur Montbenon.

Toucher à Montbenon ! quel crime abominable !

C'est alors qu'on vit renaître les Géorgiques de Virgile et fleurir l'élégie. Jamais on n'avait tant chanté cette promenade, pourtant si négligée jusque-là. Nous disons négligée, car qui n'a pas vu ses bancs servir, au milieu du jour, à des groupes en débauche et éloignant le promeneur ? Qui n'a pas vu sa poétique pelouse souillée par les étables des ménageries ? Qui n'a pas vu ses avenues mal entretenues, mal éclairées ?...

Après tout, il est probable que cet état de choses soit dicté par une louable intention ; car, en définitive, on ne châtie que ceux qu'on aime.

Tels sont les divers courants d'idées qui ont donné lieu aux mémorables débats parlementaires du Conseil communal, débats à la suite desquels un armistice a été conclu entre Chissiez et Montbenon.

Nous avons pu nous convaincre, durant cette lutte oratoire, combien il serait peu sage de ne pas tenir compte des vœux populaires. Aussi plusieurs de ceux qui étaient arrivés en séance avec la ferme résolution de maintenir la décision du 29 mars (ne pas confondre avec les décrets de même date expulsant les Jésuites de France) ont fléchi devant la pétition des 6000 !

Et ceux qui sont presque inamovibles dans nos autorités fédérales, cantonales ou municipales se sont inclinés en répétant avec V. Hugo :

Non, si puissant qu'on soit, non, qu'on rie ou qu'on pleure,
Nul ne te fais parler, nul ne peut avant l'heure
Ouvrir ta froide main,
O fantôme muet, ô notre ombre, ô notre hôte,
Spectre toujours masqué qui nous suit côte à côte
Et qu'on nomme scrutin !

Les conditions de l'armistice sont :

1^o Une nouvelle étude de la pelouse, de l'esplanade haute et de Chissiez ;

2^o Nomination, à cet effet, de trois experts neutres.

Tout cela a du bon ; mais il aurait été à désirer qu'on ajoutât aux études ci-dessus celles de Richemont, de Beaulieu, de Chauderon et des terrains David ; et enfin qu'en concurrence des trois experts neutres, on en nommât trois qui ne le fussent pas, afin d'examiner la question sous toutes ses faces.

Ce serait peut-être un moyen d'accélérer cette affaire depuis longtemps pendante et dont nous avons hâte de voir la fin.
L. M.

A propos du récent mariage de la fille d'un comédien célèbre avec un ingénieur, M. Paul Rolier, les journaux parisiens racontent l'émouvant épi-

sode qu'on va lire, épisode qui remonte au siège de Paris :

M. Rolier, qui a quelques années encore pour atteindre la quarantaine, était alors très jeune, et, tel qu'il est resté, alerte et résolu. C'était le 24 novembre 1870, et, en montant en ballon pour porter les dépêches de Paris à la délégation de Tours, il exécutait la vingt-huitième des ascensions faites depuis deux mois.

En prenant place dans le ballon la *Ville-d'Orléans*, M. Paul Rolier emportait 250 kilogrammes de dépêches et 6 pigeons, ces pauvres et fameux pigeons du siège que M. Louis Blanc voulait qu'on fit désormais figurer sur le blason de la ville de Paris.

Les Prussiens surveillaient le ciel comme ils bloquaient la ville, et ayant même fait couler un canon spécial dirigé contre les ballons, il fallait partir la nuit pour éviter les projectiles allemands. C'était doubler le péril, à cause du vent et de l'obscurité.

A peine le ballon était-il parti qu'il s'éleva à une hauteur de 2,000 mètres, dominant tout le camp prussien, dont M. Rolier apercevait les feux, pareils aux phosphorescences d'une quantité considérable de vers-luisants ; puis le ballon passa au-dessus de villes inconnues projetant de pâles lueurs.

Le vent soufflait violemment et emportait le ballon avec une très grande vitesse. Au-dessous d'eux, M. Rolier et son compagnon d'ascension, un franc-tireur, croyaient entendre le bruit des trains de chemins de fer se succédant avec rapidité. C'était la mer. C'était le bruit des vagues déferlant sur la côte.

Tout à coup un brouillard épais enveloppe le ballon. Obscurité complète. Où se trouve-t-on ? Dans l'inconnu. Impossibilité de rien déterminer. Le brouillard se dissipe enfin. M. Rolier regarde. Le ballon plane sur la mer. Quelle mer ? Il compte les vaisseaux qu'il aperçoit. Il y en a dix-sept, et, dans le nombre, une petite corvette française, dont le minuscule pavillon tricolore lui fait battre le cœur. Ah ! si la corvette apercevait le ballon ! L'aéronaute laisserait tomber droit dans la mer la *Ville-d'Orléans* et attendrait là que le bâtiment français le vint recueillir. Signaux faits à la corvette, pauvres signaux inutiles, inaperçus. La corvette file et disparaît.

Un bâtiment allemand aperçoit le ballon, pointe dessus une caronade et le manque. Un peu de fumée, et c'est tout. Un courant vertigineux emporte la *Ville d'Orléans*. C'est une course folle, éperdue, à travers l'espace. On lâche un des pigeons voyageurs et le pigeon emporte cette dépêche : — *Perdus ! Mais vive la France !*

Le ballon baisse. Il rase le flot. Les vagues le couvrent de leur écume. M. Rolier jette une corde de la nacelle, le bout du cordage trempe dans l'eau et la course est un peu ralentie. Mais la mort est là, certaine, la mort des noyés. Tout à

coup quelque chose apparaît à l'horizon : la terre ! — C'est la terre ! cette longue bande solide, là-bas, c'est le salut ! — M. Rolier jette à la mer un sac de journaux et de lettres. Le ballon, allégé, se soulève et court vers l'est. Il allait tout droit, sans cela, vers la mer Glaciale, la *mer libre* du pôle peut-être. Maintenant il court vers la terre ferme. Il rase des cimes d'arbres. A l'aide de la corde qui pend, M. Rolier, au risque de se briser la colonne vertébrale, descend avec son compagnon.

Le ballon aussitôt se relève et part avec une rapidité nouvelle, laissant à terre les aéronautes qui s'évanouissent épuisés. Ils se relèvent enfin. Où sont-ils ? Dans la neige. Ils voient remuer quelque chose sur la neige blanche. Ils s'approchent. Ce sont des loups. Trois loups qui les regardent étonnés et qui passent. M. Rolier marche. Il marche pendant cinq ou six heures, dans le silence de cette solitude neigeuse. Pas un être, pas un bruit. Rien. Il s'abrite, avec son compagnon, dans une cabane. Un peu de braise y brûlait encore. Oh ! ce feu qui révélait la présence de l'homme, comme on s'y chauffa avec joie !

C'était là une cabane de bûcherons. Deux hommes survinrent bientôt :

— Où sommes-nous ? dit M. Rolier.

Les bûcherons ne comprenaient pas, hochaient la tête, souriaient.

— Quel est ce pays ?...

Impossible de se faire comprendre.

Comme un des bûcherons tirait de sa poche une boîte d'allumettes, M. Rolier la prit, regarda et lut dessus : *Christiania*.

La Norvège ! Ils étaient en Norvège ! En quinze heures, fantastiquement du jeudi 24 au vendredi 25 novembre, ils étaient tombés en Norvège. Il n'y avait pas de changement à vue de pièce féerie qui fût plus incroyable que cela.

Dai bottès bon martsì.

Ti lè crouïo guieux ne sont pas dépenailli et ne portent pas dâi roulières coffès po catsi lè pertes et dâi iadzo lào chrétientà ; y'eïn a que sont adrâi bin vetus. L'est la pe crouïe espèce, kâ quand l'est qu'on vâi cauquon bin reguingolâ et bin revou, lo grand diablo s'on s'eïn démauïè ; et cliiâo coo ont bio dju po carotta cliiâo que ne fariont pas pi crédit po cinquanta centimes à n'on pourro.

La senanna passâ, ion dè cliiâo z'estaffiers étâi pè Lozena, que sè promenâvè avoué on bugne, dâi lounettes, dâi fins z'haillons dè drap, onna dziblia ein guise dè cana, et adé la cigara âo mor, qu'on arâi pardié de que l'étâi lo frère à Gambetta, âo bin à cé Russe dè pè Metrux, qu'est tant retso, que cliiâirivè son courti avoué dâi falots ein carton et qu'a fè parti dâi fû d'artifice y'a on part dè dzo, que y'a tant z'u dè dzeins po ceïn vairè. Adon cé lulu qu'étâi à Lozena lodzivè dein on hotèt et n'étâi don pas l'ardzeint que lâi manquâvè ; kâ n'ia pas ! faut dè la mounia dein cliiâo grantès pintès.

Tot parâi parait que cé gaillâ avâi dâi bottès qu'aviont dza étâ ressemellâès dou iadzo, mémameint que y'avâi on petit tacon vai lo gros artet et que l'ariont z'u falta de 'na brotse dè l'autro coté. Enfin lo luron avâi einviâ d'eïn avâi on outro pâ, et bon martsì, et po ceïn s'eïn va choisi tsi on cordagni. L'eïn essiye iena que va bin, convint po lo prix et coumandè dè lè lâi porta à l'hotèt à duè z'hâorès, âo picolon. Après ceïn, ye va tsi on outro cacapedze, fâ lo mémo comerce et dit dè lè lâi portâ à tràï z'hâorès justo, assebin à l'hotèt.

A duè z'hâorès lo premi arrevè avoué lè bottès et la nota. Lo gaillâ lè z'einfate, mâ pas petout lè z'a messè que fâ : Vouai ! et dit que la drâite allâvè bin ma que gautse lo geinâvè, que le lâi fasâi mau, que faillâi la reimportâ po l'arreindzi et la lâi rapportâ sein manquâ lo leindéman matin avoué la nota acquittâre. Lo cordagni laissè la drâite et reimportè la gautse.

A tràï z'hâorès, l'autro cordagni arrevè assebin, et lo chenapan dè monsu fâ avoué li lo mémo manédzo, tot que l'étâi la gautse qu'allâvè bin et que faillâi reimportâ la drâite.

Lè cordagni, tot conteint dè poâi veindrè tchâi lào bottès (kâ lo gaillâ n'avâi rein martchandâ), font état dè lè remettre su la forma et lo leindéman matin, retornont ti dou à l'hotèt, iô sont dza ébahi dè sè trova einseimblio. On lào dit que lo monsu étâi parti lo dzo dévant, pè lo derrâi trein, mâ que l'avâi laissi duè bottès dein sa tsambra. Lè cordagni diont que lè volliont, que le sont à leu. On-lè lào va queri, mâ..... l'étâi lè villiès. Lo larro étâi lavi avoué la drâite dâo premi cordagni et la gautse dâo sécond.

Le secret de Bernard.

3

Ses yeux s'étaient levés vers le ciel ; les miens parcoururent l'intérieur de la mansarde. Son exquise propreté ne donnait prise à aucun soupçon de misère. Cependant l'instinct m'avertit qu'un secours arriverait à propos. Juliette avait traversé le siège et la Commune, ne comptant que sur elle-même, elle venait de me l'avouer, et c'est une si faible ressource, hélas ! que le travail d'une ouvrière ! J'eus l'inspiration d'un mensonge, et présentant mon porte-monnaie :

— Il me reste, dis-je, à vous remettre ceci. Nous l'avons trouvé dans la poche du soldat. Tiens ! prends, Marcel.

— Encore un joujou ! s'écria-t-il !

— Oui, mon enfant... et qui te revient de droit... C'est, jusqu'à nouvel ordre, du moins, ton seul héritage !

Puis, évitant le regard incertain de la mère, je me levai sur cet adieu :

— A bientôt, n'est-ce pas ? et meilleur espoir !... S'il vous fallait un ami... un médecin... appelez-moi... je reviendrai...

— Oh ! me dit-elle, vous êtes généreux... vous êtes bon... j'ai confiance !

Et je partis, après une chaleureuse accolade de Marcel, qui se familiarisait décidément avec le Monsieur de Normandie. Il me plaisait de plus en plus, ce chérubin-là !

Vers la Noël, je lui envoyai ses étrennes.

« Les vôtres, avais-je écrit à la mère, seront pour la Saint-Bernard. »

Je reçus une lettre de remerciement, simple et touchante.

« On parlait souvent de moi, on comptait sur moi. »

Je n'oubliai pas non plus. Durant tout l'hiver, le gracieux